

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2023/1/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 19 heures 30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Mr X. PASSET, Mr E. FLAMANT, Mr F. FORTIN, Mme D. FURGEROT, Mr L. FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mr D. LETEMPLE, Mr H. DEPREZ, Mr P. AUDIN, Mr T. FLEUREAU, Mme N. LEROY et Mme M. MIELCAREK.

Pouvoirs : Mr D. FERNANDES donne pouvoir à Mr F. FORTIN, Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr X. PASSET.

Excusés : Mr F. GACH

Mr FORTIN Franck a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Affectation des résultats cumulés 2022

Le Conseil Municipal, constate que le compte administratif section fonctionnement fait apparaître un excédent de 43 343.99 euros pour l'année 2022 auquel on ajoute l'excédent de 2021 d'un montant de 88 568.97 soit un montant total de 131 912.96€ et décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

-recette d'investissement au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de 40 000 euros ;

-recette de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 91 912.96 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré, vote l'affectation du résultat cumulé 2022.

Le Maire,

X. PASSET



XAVIER PASSET

XAVIER PASSET
2023.04.05 11:50:49 +0200
Ref:20230405_094004_1-1-O
Signature numérique
le Maire